



FNEC-FP-FO
l'indépendance
au service des personnels

CSA-SD de la Vienne du 2 septembre 2026

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Cette rentrée 2026 s'effectue une nouvelle fois dans un contexte particulièrement difficile pour l'École publique et ses personnels. Les 4 000 suppressions de postes décidées pour cette rentrée s'ajoutent à celles des années précédentes : fermetures de classes, difficultés de remplacement, élèves sans AESH ou sans place en établissement médico-social. Dans le même temps, notre fédération rappelle que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a perdu 33 % en moins de trente ans du fait du gel de la valeur du point d'indice.

FO refuse que les personnels et les services publics restent des variables d'ajustement budgétaire. Certes, la démographie scolaire baisse. Mais cette baisse doit être l'occasion d'améliorer le service public d'Éducation : diminuer les effectifs par classe, renforcer les RASED et le remplacement, améliorer l'inclusion et permettre une véritable formation continue. Elle ne doit pas servir de prétexte à de nouvelles suppressions de postes.

Donner d'abord à l'École les moyens de fonctionner

Avant d'inventer chaque année de nouveaux dispositifs, de nouvelles priorités et de nouvelles expérimentations, il faudrait commencer par donner à l'École les moyens d'accomplir correctement ses missions.

La formation en est un exemple. Lors du Conseil de formation du 23 juin, nous avons constaté que la formation à l'offre avait pratiquement disparu et que l'essentiel des heures disponibles était absorbé par les priorités institutionnelles. On demande toujours davantage aux enseignants, mais on les forme de moins en moins. Le SNUDI-FO

revendique une formation continue choisie, qualifiante et organisée sur le temps de travail, avec les moyens de remplacement nécessaires.

À peine la rentrée effectuée reviennent également les évaluations nationales, avec le temps consacré à leur passation, leur saisie et leur exploitation. Nous continuons d'en contester l'utilité pédagogique et refusons qu'elles puissent devenir un instrument d'évaluation du travail des enseignants. Nous reviendrons en questions diverses sur la compensation en heures d'APC, notamment pour le CP, concerné par deux campagnes d'évaluations nationales.

Des services et des outils qui doivent fonctionner

Cette rentrée est aussi marquée par les conséquences des cyberattaques ayant touché l'Éducation nationale. L'État employeur doit être capable de protéger les données concernant ses personnels qui lui sont confiées et de leur garantir des outils informatiques fiables et sécurisés.

Dans la Vienne, après les changements d'applications et d'intranet de l'année dernière, les difficultés d'accès aux messageries professionnelles et à l'intranet se sont ajoutées aux dysfonctionnements d'ONDE. Des collègues cherchant à joindre AMERANA n'ont réussi à contacter le service qu'au bout de nombreuses heures d'attente. Certains attendent toujours.

Plus généralement, les difficultés pour joindre les services administratifs, notamment la DPE5, se multiplient. Des courriels et courriers adressés aux services, aux circonscriptions ou au rectorat restent parfois longtemps sans réponse, voire sans réponse du tout. Nous ne mettons pas en cause les personnels administratifs, qui subissent eux-mêmes le manque de moyens. Nous revendiquons au contraire tous les postes administratifs nécessaires au fonctionnement normal de l'Éducation nationale.

Les dernières affectations du mouvement départemental ne sont intervenues qu'au milieu du mois de juillet. Ce calendrier est inacceptable pour les enseignants comme pour les personnels administratifs contraints de gérer les opérations dans des services sous tension.

Dans la Vienne, les personnels ne doivent pas payer le manque de moyens

La carte scolaire préparée au printemps prévoyait 42,5 fermetures de postes, dont 37 classes et deux écoles. Les difficultés de remplacement demeurent parallèlement structurelles.

Lors de l'audience de juin sur les autorisations d'absence, l'administration a elle-même relié le durcissement de sa politique aux difficultés de remplacement, avec un taux annoncé d'environ 85 % dans la Vienne contre 90 % dans les autres départements de

l'académie. Nous refusons que des collègues soient privés d'une journée de salaire pour des événements familiaux ou personnels parce que notre département manque de remplaçants. Nous demandons à la Directrice académique de revoir cette politique et de garantir aux personnels de la Vienne un traitement comparable à celui de leurs collègues des autres départements de l'académie.

Nous revenons également sur les directions communes. Présentées l'an dernier comme limitées à une année scolaire, trois d'entre elles sont maintenues à cette rentrée. Le provisoire ne doit pas devenir permanent.

Enfin, les personnels des RASED ne peuvent continuer à voir leurs interventions limitées faute de crédits de déplacement. Les personnels n'ont pas à financer eux-mêmes les déplacements nécessaires au service public. Nous demandons un état départemental précis des enveloppes, leur abondement à hauteur des besoins et la réunion d'un groupe de travail départemental afin de trouver enfin une solution pérenne.

IME de Moulins à Sèvres-Anxaumont

La situation de l'IME de Moulins à Sèvres-Anxaumont nous préoccupe particulièrement. FO avait alerté avant les vacances sur les conditions du déplacement de l'unité d'enseignement et posé des questions précises concernant notamment la sécurité incendie, l'amiante et la sécurité des élèves et des personnels.

Les difficultés de cette rentrée confirment la nécessité d'obtenir des réponses. Nous avons également été alertés sur des accusations graves concernant l'état dans lequel les enseignants auraient laissé leurs anciens locaux, accusations que les personnels concernés contestent. Nous ne pouvons accepter que leur réputation professionnelle soit ainsi mise en cause.

Nous demandons que les garanties obtenues par la Directrice académique concernant la conformité et la sécurité des nouveaux locaux soient communiquées aux représentants des personnels. Si cela n'a pas déjà été réalisé, nous demandons une visite sur place de l'Inspecteur santé et sécurité au travail, ainsi qu'une visite de la F3SCT départementale. Après les alertes formulées depuis plusieurs mois, la situation doit désormais être examinée sur place.

Encore une expérimentation...

Et pendant ce temps, la Vienne doit servir de terrain à une nouvelle expérimentation concernant l'articulation entre temps scolaire et périscolaire.

Nous le disons clairement : le SNUDI-FO 86 s'oppose à cette expérimentation. Les enseignants ne demandent pas qu'on leur invente de nouvelles missions. Ils demandent qu'on leur permette d'exercer correctement celles qui sont déjà les leurs.

À force d'empiler projets, priorités, expérimentations, groupes de travail et COPIL, l'institution se contente de donner l'illusion d'agir sur les difficultés de l'École alors que les problèmes signalés depuis des années demeurent : effectifs, remplacement, RASED, inclusion, formation et charge de travail. Cette accumulation provoque un profond agacement chez les personnels.

On ne remplace pas des postes par un COPIL. On ne remplace pas une véritable formation par une expérimentation. Nous refusons toute confusion entre scolaire et périscolaire et toute extension, directe ou indirecte, des obligations de service, y compris sous couvert de volontariat. Le volontariat ne doit pas devenir le moyen de faire accomplir gratuitement des missions supplémentaires à des personnels déjà surchargés.

Les personnels ont besoin qu'on leur permette de travailler, pas qu'on leur invente continuellement de nouvelles choses à faire.

Nos revendications demeurent

Dans cette rentrée, le SNUDI-FO 86 et la FNEC FP-FO revendiquent :

- l'arrêt des suppressions de postes et la création de tous les postes statutaires nécessaires, enseignants, remplaçants, RASED, personnels spécialisés et administratifs ;
- la diminution réelle des effectifs par classe ;
- le recrutement sur listes complémentaires chaque fois que les besoins existent et le recours à des personnels statutaires plutôt qu'à la contractualisation ;
- une véritable formation initiale et continue sur le temps de travail ;
- les moyens nécessaires au respect des notifications MDPH, le recrutement des AESH et la création des places nécessaires dans les établissements et services médico-sociaux ;
- l'amélioration des décharges de direction, l'abrogation de la loi Rilhac et le respect des statuts, missions et obligations réglementaires de service ;
- le rétablissement d'autorisations d'absence rémunérées ;
- l'augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice, sans contrepartie, et l'ouverture de véritables négociations salariales.

Les personnels n'ont pas besoin de nouvelles injonctions. Ils ont besoin de postes, de moyens, de formation, de temps, de reconnaissance et du respect de leurs droits et de leurs statuts.

Ils ont besoin qu'on leur donne les moyen de faire leur travail avec une juste rémunération.